



CHARTRE DE CONFIDENTIALITÉ

**Engagement de confidentialité de la
société Microcube Sàrl et de ses collaborateurs,
auprès de ses clients et partenaires**

Version	1.0
Date	20.02.2007
Auteur	Microcube Sàrl

Avant-propos

Microcube est actif dans le développement et la réalisation de systèmes informatiques de commande de machines, de gestion de production et d'analyse de données pour le milieu industriel.

Les activités de Microcube touchent des domaines sensibles voir stratégiques liés à la production ou aux produits de ses clients et partenaires.

Pour la bonne marche des affaires et la réussite des projets, il est indispensable d'établir une entière confiance entre les différentes parties impliquées.

But de la charte de confidentialité

Par cette charte, Microcube veut garantir sa pleine intégrité par rapport à des informations qui lui seraient transmises pour les mandats confiés. Microcube veut également sensibiliser ses collaborateurs ainsi que tous les intervenants sur les projets réalisés, sur l'importance et l'obligation du secret des affaires.

Dans le but d'établir une pleine confiance et de permettre une collaboration sereine avec ses clients, Microcube demande à tous les intervenants sur des projets confiés, de signer cette charte de confidentialité.

Microcube veut ainsi affirmer son éthique professionnelle pour miser sur la pérennité de ses relations entretenues avec sa clientèle.

Charte de confidentialité

1. Gestion des documents et des données

Tous les documents et les données transmis à Microcube sont traités de manière strictement confidentiels. Quel que soit le support (papier, fichiers informatiques, etc.) Microcube s'engage qu'à aucun moment ces informations soient visibles ou transmises à une tierce personne/société sans l'accord de son propriétaire.

Les documents mis à disposition de Microcube pour l'élaboration d'offres, pour étude ou pour la réalisation des projets sont regroupés et conservés séparément pour chaque affaire.

De manière générale, à la fin d'un mandat, les données et les documents liés à un projet sont conservés chez Microcube pour garantir le service après-vente ou une évolution future. En cas de demande explicite, les documents mis à disposition, les données originales ainsi que toutes les sources des programmes développés seront rendus sans aucune conservation.

Chaque transmission de documents ou de données est consignée par un bulletin de livraison répertorié.

2. Réutilisation de programmes informatiques

L'expérience acquise au fil des années profite aux clients de Microcube. Dans cette idée, Microcube élabore continuellement des bibliothèques de fonctionnalités utilisées dans les logiciels fournis à ses clients. Ces fonctions de base ne font en aucune manière référence à un client ou à un projet.

Pour certains projets ou parties de projet, un client peut demander d'obtenir les droits sur un développement spécifique. Cette demande fait partie d'une négociation préalable. Dans ce cas, Microcube garantit l'exclusivité sur le module concerné. En cas de besoin, Microcube fera la demande d'un accord pour une utilisation et une distribution du module « sous licence ».

3. Utilisation d'information représentant ou décrivant des applications réalisées

Pour des raisons de marketing, par exemple, Microcube pourrait vouloir utiliser certains documents, photos ou illustrations de projets réalisés, pour la création de documents de référence (plaquettes publicitaires, site internet, etc.)

Dans ce cas, Microcube s'engage à faire une demande d'accord pour chaque document avant sa publication.

4. Collaborateurs Microcube

Cette charte fait intégralement partie du contrat de travail des employés de Microcube. Elle est signée individuellement par chaque collaborateur de la société au moment de son engagement.

Une copie de la charte de confidentialité signée par les personnes intervenant sur un projet, peut être demandée en tout temps par les clients ou partenaires concernés.

5. Partenaires, sous-traitants mandatés par Microcube

Tous les intervenants/sociétés actifs, qui doivent avoir accès à des données confidentielles telles que dessins, description, photos, etc. pour des projets pour lesquels Microcube a été mandaté, signent cette charte.

Une copie de la charte de confidentialité signée par les partenaires et les sous-traitants impliqués dans un projet, peut être demandée en tout temps par les clients concernés.